

panorapresse.ouest-france.fr

Un débrayage avait eu lieu à l'IUT le 12 janvier pour soutenir deux enseignants L'Université de Caen répond, deux élus montent au créneau

3-4 minutes

L'Université de Caen répond, deux élus montent au créneau

À la suite de la mobilisation des étudiants du département Techniques de commercialisation de l'IUT de Cherbourg, opposés à la décision de l'Université de Caen Normandie de ne pas renouveler deux enseignants contractuels, le mouvement s'est amplifié ces derniers jours.

Un débrayage a ainsi eu lieu lundi 12 janvier, afin de faire entendre l'opposition des étudiants et des enseignants concernés. En parallèle, une pétition en ligne a été lancée, atteignant près de 1 000 signatures.

[Benoît Arrivé](#) et

[Sébastien Fagnen](#)

soutiennent

les enseignants

L'Université de Caen, en charge du pôle universitaire de [Cherbourg](#), a indiqué qu'elle répondrait aux étudiants et aux enseignants ce mercredi 15 janvier.

« La fin des deux contrats à durée déterminée est bien programmée », confirme l'Université de Caen Normandie dans un communiqué de presse. L'établissement précise que ces deux postes correspondaient à des renforts temporaires d'activité, mis en place dans l'attente de la publication de deux postes de titulaires.

Lors de la mobilisation étudiante du 12 janvier, Patrice Guillerm, directeur délégué de l'IUT de Cherbourg, avait évoqué la pression exercée par les organisations syndicales. Celles-ci souhaitent privilégier le recrutement d'enseignants titulaires plutôt que le recours à des enseignants contractuels.

« Les syndicats enseignants s'opposent au développement des CDD au sein de l'université, car ils occupent des postes qui sont censés être pourvus par des agrégés. Certains se retrouvent donc sans poste », explique Patrice Guillerm.

[Benoît Arrivé](#), maire de [Cherbourg-en-Cotentin](#), et [Sébastien Fagnen](#), sénateur de la [Manche](#), ont été sollicités par les deux enseignants concernés dès l'été dernier. Les élus s'opposent à la décision de l'Université.

Dans un communiqué commun publié le 14 janvier, les deux élus déplorent une décision qui « n'apparaît pas acceptable », au regard du schéma local de l'enseignement supérieur, dont l'objectif est de développer l'offre de formation sur le territoire. Ils expriment notamment leur inquiétude face à une « réduction progressive de l'offre de formation », qui irait à l'encontre de l'ambition affichée

d'atteindre 5 000 étudiants à l'horizon 2035.

Le maire de [Cherbourg-en-Cotentin](#) et le sénateur de la [Manche](#) demandent ainsi le réexamen de cette décision, estimant qu'elle ne s'inscrit pas dans la dynamique de développement de l'enseignement supérieur voulue pour le territoire.

« Ils nous partagent leurs expériences professionnelles et animent des ateliers et événements », rappelle Ninon Beauducel, étudiante en 3e année. Comme une grande partie des étudiants, elle dénonce une décision jugée inhumaine, qui pourrait, selon eux, mettre en péril la qualité de leur formation.

De son côté, l'Université de Caen Normandie affirme garantir la continuité des études au sein du département Techniques de commercialisation de l'IUT de Cherbourg, assurant que les étudiants continueront d'être encadrés par des enseignants qualifiés.

Louise BOERI



Après le débrayage de lundi, la polémique s'intensifie à l'IUT de Cherbourg : face à la décision de l'Université actant la non-reconduction de deux contrats d'enseignants contractuels, deux élus apportent leur soutien. | Louise BOERI